

La publication « **Tribune de la santé** », relevant de la société **MediaPress**, a l'honneur de porter à votre connaissance l'organisation d'un Forum baptisé

« **TOURISME DE SANTE** »

les 15 et 16 Janvier 2014 à l'hôtel Mouradi Gammarth

Etalé sur deux journées, ce forum passera en revue les potentialités du tourisme médical en Tunisie, avec comme public privilégié, l'ensemble des structures de santé, publiques et privées, qui accueillent des patients étrangers dans toutes les spécialités médicales, ainsi que les établissements de formation médicale et paramédicale.

Au menu de la seconde journée, le tourisme de bien-être sera passé au peigne fin, allusion aux centres de thalassothérapie, d'hydrothérapie et de thermalisme, et aux structures touristiques afférentes.

Par ailleurs, et à l'occasion de la tenue de ce forum, notre revue publiera deux guides. Le premier édifiera les patients étrangers sur la vaste panoplie des soins médicaux prodigués en Tunisie à l'adresse aussi bien des résidents que des non résidents.

Il sera édité en arabe et en français et aura comme cible, la clientèle libyenne, algérienne, africaine.

Le second guide, édité quant à lui, en français et en anglais, visera la clientèle européenne.

De surcroit, « Tribune de la santé » annonce qu'elle mettra à la disposition de tous les intervenants pour le compte de ce Forum, des stands destinés à l'exposition de leurs produits respectifs.

Comptant sur votre soutien comme aiguillon à notre initiative pour la promotion du tourisme de Santé dans notre pays, nous vous prions d'agréer nos salutations respectueuses et de croire à l'expression sincère de notre haute estime.

Le Directeur

Ben Sallem Belhassen

LE PROGRAMME DU FORUM

1ère journée : Le Tourisme Médical Mardi 15 Janvier 2014

8h00 - 9h00 : Inscription et remise des badges

Visite des stands par Mr. le ministre de la santé

9h00 - 9h15 : Mot de l'organisateur par Mr. Taieb Lahcheichi

(ancien Dir. marketing et communisation à l'ONTT)

9h15 - 9h45 : Mot de Mr. le ministre de la santé sur « Le tourisme médical en Tunisie »

9h45 - 10h45 : Mot de la chambre syndicale des cliniques privées

L'Industrie pharmaceutique en Tunisie par Dr. Fnina (D.G. de la DPM)

La formation paramédicale en Tunisie

Contribution de l'OMS dans le tourisme médical en Tunisie

PAUSE CAFE

11h00 - 12h30 : Débat sur le tourisme médical en Tunisie animé par le ministère de la santé (salle 2)

Projection et présentation des établissements privés de santé (salle 1)

DEJEUNER

15h00 - 19h00 : Visite des centres de la Thalassothérapie à Hammamet (Prog. invités)

Visite de la ville de Hammamet et la zone touristique de yasmine hammamet

Diner à l'Hôtel

2ème journée : Le Tourisme de Bien-être Mercredi 16 janvier 2014

8h00 - 9h00 : Mot de Mr. le ministre du tourisme après visite des stands

9h00 - 9h15 : Mot de la FTH : Fédération Tunisienne d'hôtellerie

9h15 - 9h30 : Mot de la FTAV : Fédération Tunisienne des Agences de Voyage

9h30 - 10h45 : La chirurgie esthétique en Tunisie

Implantation Dentaire en Tunisie

La contribution de Tunisair dans le développement du tourisme médical en Tunisie
avec les pays de l'Afrique sub-saharienne

La contribution de la banque tunisienne dans le développement du tourisme médical

PAUSE CAFE

11h00 - 12h30 : Débat sur le tourisme de Bien-être en Tunisie animé par l'ONTT (salle 2)

Projection et présentation des établissements de bien-être (salle 1)

DEJEUNER

15h00 - 17h00 : Visite d'un établissement médical privé en Tunisie (prog. invités)

Visite de Carthage et Sidi Bousaid

DINER GALA

OFFRE MARKETING

	Participant	Exposant	Exposant GOLD	Sponsors Partenaire
Stand d'exposition	4 m ²	6 m ²	12 m ²	entre 15 m ² & 20 m ²
Banderole Affiche Media				★
2 TV (Video boucle)	★	★	★	★
Participation au forum Projection en salle			★	★
Site WEB : - Bannière principale - Bannière Secondaire - Vignette (logo)	= = ★	= ★ ★	★ = ★	★ = ★
Masse Emailing			★	★
Guide : - mention dans l'annuaire - logo - 1/2 page - 1 page - 2ème, 3ème et 4ème COUV - Publireportage	★ ★ ★ = = =	★ ★ = ★ = =	★ ★ = = = ★	★ ★ = = ★* ★
	2500 TND	3800 TND	6000 TND	8000 TND

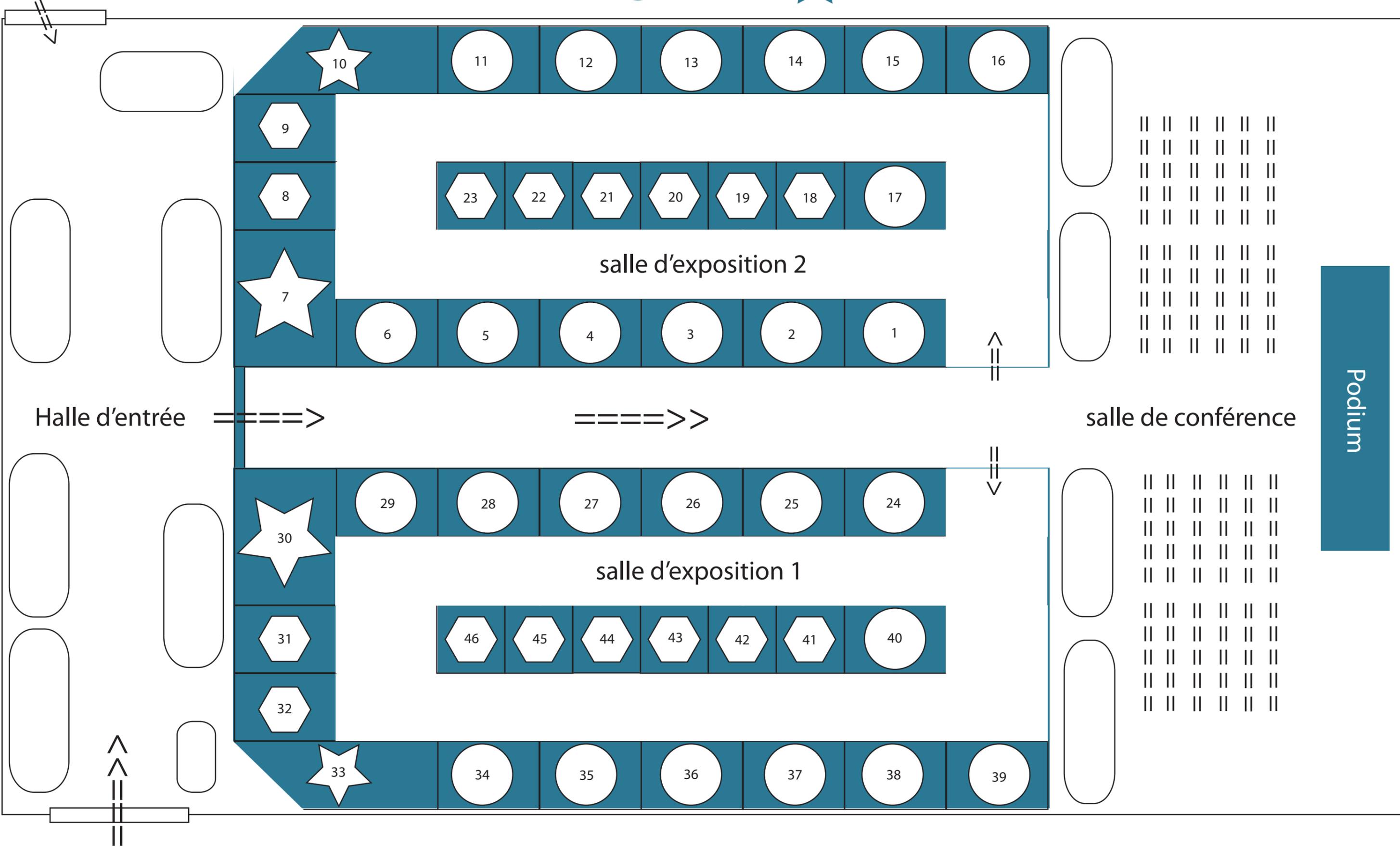
Profil des Exposants :

- clinique & polyclinique
- Lobaratoire pharmaceutique, d'analyse, de radiologie et scanner
- Fournisseur du matériel médical
- Centre et école de formation medical & paramédical
- Centre de formation esthétique & cosmétique
- Centre de thalassothérapie
- Centre d'hydrothérapie
- Cure et station thermale
- Implantation dentaire
- Spécialiste de chirurgie esthétique

* les couvertures 2ème, 3ème et 4ème sont proposées selon la disponibilité

entrée secondaire par la reception

 : 4 m² participant
  : 6 m² exposant
  : 12 m² exposant GOLD
  : 15 à 20 m² Sponsors / Partenaire



Halle d'entrée

salle de conférence

Podium

entrée Principale



Bon de Commande

Raison sociale :

Nom du signataire de la commande :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél 1 : Tél 2 : Fax :

Site Web : E-mail :

Après avoir pris connaissance du règlement du FORUM "TOURISME DE SANTE 2014" dont nous nous engageons à respecter les termes, nous souhaitons réserver :

le stand N° Hall d'exposition N°

Associé à l'offre Participant Expositant Expositant Gold Partenaire/Sponsor

Nous venons par la présente commander un stand et nous engage à régler la totalité du montant de la réservation.

Nous vous remettons ci-joint un chèque d'acompte de 50% du montant total TTC soit : (chiffres)
..... (lettres)

N° Banque Agence

Nous nous engageons à verser le solde au plus tard le 05 Janvier 2014

Les chèques, libellés en DT, sont à adresser au nom de **MEDIA PRESS****La location comprend :**

- panneaux de séparation entre les stands
- Enseigne + moquette
- Prise de courant (1 Kw par stand)
- Badge d'accès au FORUM
- Une table + 1 chaise

Fait à : le
Signature et cachet :

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET REGLEMENT DU FORUM

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 Date

Le 1er Forum du tourisme médical en Tunisie " TOURISME DE SANTE " aura lieu à l'hôtel EL Mouradi - Gammarth, République Tunisienne les 15 et 16 Janvier 2014.

1.2 Participants

Ce Forum est ouvert à tous les intervenants du secteur médical, paramédical et du tourisme de bien-être (clinique & polyclinique - Laboratoire pharmaceutique, d'analyse, de radiologie et scanner - Fournisseur du matériel médical - Centre et école de formation médical & paramédical - Centre de formation esthétique & cosmétique - Centre de thalassothérapie - Centre d'hydrothérapie - Cure et station thermale - Implantation dentaire - Spécialiste de chirurgie esthétique)

II. REGLEMENT DU SALON

2.1 Horaires d'ouverture

* Avant le forum : l'installation des Stands se fera le 14 Janvier 2014 de 10h00 à 20h00.

* Pendant le salon : Il sera ouvert de 8h00 à 19h00

* Démontage des Stands : il se fera le 17 janvier 2014 de 10h00 à 20h00

2.2 Réservation

Seules les demandes de participation, dûment remplies et signées parvenant à la société MEDIA PRESS au plus tard le 05 janvier 2014 pourront être honorées dans la limite des emplacements disponibles.

2.3 Paiement

La réservation des Stands est faite sur paiement de 50 % du prix total en Dinars Tunisien TND.

Les 50 % restant ainsi que toutes les factures relatives à la location d'équipement, publicité hors pack et toutes autres prestations fournies par la Société MEDIA PRESS doivent être payés au plus tard 3 jours avant le début du salon.

Tous les paiements doivent être effectués par chèque au nom de la société MEDIA PRESS.

Toute demande non accompagnée de l'acompte de 50% du prix sera classée sans suite. A défaut du règlement du solde de la facture avant le 04 Janvier 2014 les organisateurs pourront considérer l'engagement de participation résilié de plein droit et interdire purement et simplement l'admission au participant dans l'enceinte du salon ; l'exposant n'en demeurent pas moins redevable envers les organisateurs du montant intégral de son engagement.

Tout stand ne sera mis à la disposition de l'exposant que

lorsque celui-ci aura satisfait à tous les engagements pris envers les organisateurs, notamment le versement du solde du montant total.

Tout stand doit être occupé par l'attributaire inscrit sur la demande de participation. Aucune sous-location ;ou partage de stand n'es tolérée.

2.4 Renonciation

Les renoncations qui parviendront après confirmation de l'emplacement, ne donneront droit à aucun remboursement : les sommes versées étant destinées à couvrir les frais administratifs, techniques et de communication déjà engagés par les organisateurs.

2.5 Présence au Stand

Les exposants sont tenus de maintenir en permanence au stand un délégué. Les exposants et les responsables de stands sont responsables de la tenue et de l'ensemble des actes du personnel attaché à leurs services.

2.6 Dispositions spéciales

L'exposant s'engage formellement à respecter toutes les clauses du présent règlement qui sont de stricte exécution et ne pourront être considérées comme simples comminatoires. Les exposants et les dirigeants des stands ou pavillon sont responsables de la tenue et de l'ensemble des actes de leur personnel.

Les organisateurs du salon déclinent toute respnsabilité quant au comportement du personnel emplyé par les exposants.

2.7 Interdictions

Il est formellement interdit de mettre dans les stands des produits hautment inflammables, des armes et des produits narcotiques.

L'utilisation des chaînes à musique pour la réclame est aussi prohibée sur les stands et peut entraîner la saisie du matériel. Néanmoins, certaines interdictions devront être observées, sous peine d'exclusion immédiate du forum sans préavis, à savoir :

* Distribution des échantillons ou circulaires à l'extérieur des stands.

* Faire, pour attirer les clients, toute démonstration bruyante ou autre, de quelque façon qu'elle soit pratiquée ou toute publicité de nature à gêner les occupants les stands voisins et les visiteurs.

* Placer les objets en saillie, sur la face extérieure du stand

En outre, il est formellement interdit aux exposants de laisser du personnel dans les stands en dehors des heures d'ouvertrute du salon.